

LA FERME DE CHÂTEAUNEUF, DEUX-SÈVRES

Pour une bio « cohérente »

Converti à la bio depuis 2011, Jérôme Caillé ne cesse d'être à l'écoute du consommateur tout en lui faisant prendre conscience des limites de ses exigences.

Jérôme Caillé est un agriculteur engagé. Des enfants en bas âge et une sensibilité au respect de l'environnement le conduisent à se convertir au bio en 2011. Mais, auparavant, il a dû « digérer » la reprise de l'exploitation où il cultive des céréales dans des sols très séchants. « En 2009, avec la crise céréalière, j'ai pensé arrêter, se souvient Jérôme Caillé. La conversion au bio m'a semblé la meilleure solution pour rebondir. Mais il fallait revoir complètement l'organisation et l'activité de la ferme. » Un premier poulailler est construit en 2010, et les cultures sont produites selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. C'est ainsi que Jérôme Caillé commence à s'engager pour une bio « cohérente ». « Pour moi, précise-t-il, cela signifie que nous devons être à l'écoute du consommateur, tout en lui expliquant qu'il n'est pas toujours possible de répondre dans l'immédiat à ce qu'il demande. C'est plus difficile aujourd'hui avec "l'agribashing" et les antispécistes, même si les citoyens sont peut-être moins virulents avec les agriculteurs biologiques qu'avec ceux qui pratiquent l'agriculture traditionnelle. En tout cas, je souhaite transmettre une terre saine à nos enfants, laisser le moins

d'empreinte possible aux générations futures. » Et l'agriculteur bio rajoute : « Si on ne s'engage pas, on ne pourra pas dire qu'on a fait tout ce qu'il fallait. »

Un engagement fort

Jérôme Caillé tient parole. Il ouvre régulièrement son exploitation au public et prend des responsabilités dans de nombreuses instances. À ce jour, il est président de la commission bio de Coop de France, membre du Comité national de l'agriculture biologique de l'INAO, président des éleveurs de Bodin volailles et administrateur Terrena. Il est secondé par un salarié qui partage ses valeurs concernant le bien-être animal. Les volailles restent dehors le plus longtemps possible et rentrent au poulailler à leur guise. Les parcours ont été sécurisés pour éviter l'introduction des renards. Le confort pour l'éleveur s'en trouve aussi amélioré. Et en cultures, il pratique une rotation longue (orge de printemps/luzerne semée dans l'orge pour deux ans et demi/blé/pois-triticales/maïs/tournesol/blé-féverole). Le labour n'est pas systématique, et quand les conditions sont favorables, comme en 2018, la charrue n'entre pas dans les champs.

Marie-Dominique Guihard



Un premier poulailler est construit en 2010.

CARTE D'IDENTITÉ

- Date d'installation: 2002, hors cadre familial, matériel en Cuma intégrale
- Main-d'œuvre: 1 salarié, 1 exploitant
- SAU: 100 ha dont 88 ha en céréales et 12 ha en prairies naturelles et parcours volailles
- Production: volailles de chair (3 poulaillers de 480 m²: alternants poulets, dindons, canards). Production d'électricité photovoltaïque: 26 kWc et 100 kWc
- Commercialisation: par Bodin volailles bio



Les volailles restent dehors le plus longtemps possible et rentrent au poulailler à leur guise.

